

familles où elle n'ait exercé quelque ravage. Aussi quand on annonça de Paris, il y a quelques mois, la découverte d'un traitement qui donnait de sérieux moyens de lutte contre le terrible mal, ce fut une véritable joie dans tout le monde civilisé, où la nouvelle se répandit avec la rapidité de l'éclair. Déjà, un peu partout, le fameux remède a sauvé des victimes de la maladie, et l'on organise en bien des endroits des établissements pour la production du sérum antidiphthérique. Le Dr Roux, qui a donné ce bienfait au genre humain, voit déjà son nom entouré d'une auréole de gloire.

Pendant qu'en décembre dernier nous suivions avec grand intérêt tout ce que le télégraphe et les journaux nous disaient de la sérumthérapie, voilà que le *Moniteur* nous arrive un jour avec une lettre du Dr N. Lacerte, de Lévis, qui, tout en rendant hommage à la méthode du Dr Roux, revendique pour un traitement de sa propre invention des résultats beaucoup plus complets. La sérumthérapie, en effet, diminue la mortalité d'environ 60 pour cent à 26 pour cent, tandis que la Diphtérie Lacerte la réduit à  $\frac{1}{2}$  pour cent : sur 200 cas traités à Lévis par ce remède, un seul n'a pas été guéri. Il y a quinze ans que ce médecin guérit ainsi la terrible maladie, et personne ne le savait !

La presse universelle s'occupe de la sérumthérapie, depuis trois mois que ce nouveau traitement est découvert, les gouvernements, les cités, les particuliers n'épargnent aucune dépense pour la diffusion de ce traitement, qui ne guérit pourtant que le quart des malades.

D'autre part, on annonce un autre procédé qui guérit tous les cas à peu près, et personne ne dit mot ! Il y a un mois, la lettre de M. Lacerte a été reproduite par les journaux de Québec et de Montréal — parce que, sans doute, il les a priés de la publier —, et tout est fini.

Mais si le Dr Lacerte dit vrai, il faudrait faire beau tapage ; il faudrait faire en sorte de ne plus laisser la diphtérie emporter aucun de nos petits Canadiens !

Il est difficile d'admettre que ce médecin vienne ainsi tromper le public. Il est donc évident, on doit l'admettre, quand il prétend n'avoir eu "qu'un seul insuccès sur au delà de 200 cas traités et guéris pendant 15 ans" dans trois importantes communautés de Lévis.

Eh bien, la chose ne vaut-elle pas qu'on s'en occupe ? est-il difficile de contrôler les assertions du Dr Lacerte ? pour quoi n'expérimente-t-on pas le traitement qu'il annonce, avant de recourir à grands frais au système du Dr Roux ? Il est à remarquer, aussi, que la sérumthérapie n'est applicable que dans les grandes villes, qui seules pourront se procurer d'un laboratoire de bactériologie, où l'on décidera s'il y a lieu, dans tel cas de diphtérie, de recourir à l'emploi du sérum antitoxique.

Mais on ne fera rien, sans doute. Il s'agit d'un compatriote ! Vraiment il serait bien téméraire pour l'un des nôtres d'inventer quelque chose d'important ; de quoi se mêlerait-il !

Quant à nous, nous n'entendons rien en la matière, et tout ce que nous pouvons dire de la Diphtérie, le voici : nous connaissons une famille qui s'est servi avec succès de la Diphtérie, et qui fait le plus grand cas de ce remède.

Mais nous sommes frappé de ce fait, l'un des plus incompréhensibles, pour nous, d'un temps si fécond en choses étranges : on remue ciel et terre pour un remède qui sauve les trois quarts des cas, et l'on n'accorde aucune attention à un autre remède qui les guérit tous !

Le NATURALISTE, qui n'a pas reçu la communication du Dr Lacerte, ne s'occupe de ce sujet que de façon assurément bien désintéressée, on peut le croire. Et nous ne savons même comment le médecin lévisien prendra cette intervention, que nous avons regardé comme un devoir d'exécuter. En tout cas, nous mettons volontiers à la disposition du Dr Lacerte les pages de notre Revue, s'il jugeait à propos d'exposer sa méthode, et les résultats obtenus jusqu'à présent, à l'élite intellectuelle dont se compose la clientèle du NATURALISTE, et parmi laquelle il y a en grand nombre des membres de la profession médicale.